

Covid-19. Record d'hospitalisations dans le Gers. Elles ont bondi de +73% le 22 Janvier 2021

Avec 83 hospitalisations le 22 janvier 2021, le département a battu son record de 52 hospitalisations atteint le 22 avril 2020.



Covid-19. Record d'hospitalisations dans le Gers. Elles ont bondi de +73% le 22 Janvier 2021

Entre le 21 et le 22 Janvier 2021, le nombre d'hospitalisations a augmenté de 73%, passant de 48 à 83 personnes. Les données de Santé Publique France ont de quoi inquiéter de prime abord.

Lors du CDAV (Conseil Départemental d'Analyse et de Vigilance) qui s'est tenu dans la semaine, le 20 Janvier 2021, le délégué départemental de l'ARS, Jean-Michel Blay avait précisé que l'augmentation du taux d'incidence et les hospitalisations de cette semaine étaient consécutives aux clusters déclarés dans les Ehpad.

Le Gers est le seul département du Sud Ouest à connaître une telle flambée de ses hospitalisations

L'ARS du Gers faisait valoir les bonnes performances du département cette semaine. Le taux d'incidence évoqué était à 131,6 versus 183,4 au niveau régional. Toutefois, ces chiffres sont basés sur la semaine du 10 au 16/01/2021. Il faudra donc voir si ce taux demeure favorable, malgré le pic d'hospitalisations enregistrées le 22/01. Cette situation est singulière car le Gers est le seul département du Sud Ouest à connaître une telle flambée des hospitalisations. Les départements limitrophes connaissent selon les cas: une hausse moindre, une stabilisation voire une diminution de leurs hospitalisations.

Forte incidence sur Bastides de Lomagne, Arrats Gimone et Val de Gers

Après une forte incidence dans l'Ouest du département il y a quelques semaines, les zones de forte incidence sont à présent les communautés de communes « Bastides de Lomagne (12170 habitants. Est du département), « Coteaux Arrats Gimone » (10321 habitants. Est du département) et « Val de Gers » (10758 habitants. Sud Est du département). Dans ces zones, le taux d'incidence est supérieur à 200 pour 100 000 personnes.

54 % des Ehpad autonomes vaccinés et 73 % des Ehpad hospitaliers.

Jean Michel Blay a rappelé l'importance des opérations de vaccination dans les Ehpad. Les séniors constituent l'essentiel des cas de personnes hospitalisées.

A la fin de cette semaine, 13 Ehpad autonomes sur 24 (54%) ont procédé aux opérations de vaccination de leurs résidents et des personnels concernés. Pour les Ehpad hospitaliers, le chiffre se porte à 11 Ehpad sur 15 (73%).

La date visée pour la vaccination de tous les résidents d'Ehpad qui le souhaitent est fixée au 5 Février.

Tous les résidents d'Ehpad qui le souhaitent pourront être vaccinés avant le 5 Février 2021. L'approvisionnement de certains Ehpad autonomes a posé quelques difficultés, d'où le retard de ces établissements par rapport aux Ehpad hospitaliers.